

Parution tous les quinze jours



La sécheresse

Quelles incidences sur l'eau potable dans notre commune?

de restriction de la consommation d'eau potable pour le village par les consommateurs concernés mais a suscité quelques questions. La population a notamment voulu savoir pourquoi uniquement le village de Buttes était concerné par cette mesure. Il nous semble dès lors nécessaire de préciser certains éléments.

Notre commune dispose de 24 sources ou puits qui alimentent 13 réservoirs, permettant de stocker près de 7'000 m3 d'eau traitée et de la distribuer à plus de 12'000 habitants, aux industries, à l'artisanat, aux commerces et aux un débit suffisant pour subvenir à exploitations agricoles sur tout le territoire communal. Notre réseau de conduites principales est d'une longueur d'environ 125 km (hors syndicat intercommunal des eaux dont la valeur ne peut être chifdu Mont-des-Verrières (SEMVER); en plus de la distribution d'eau resse mais également en règle de boisson, il permet d'assurer générale, il en va du bon sens de la défense incendie par l'inter- toutes et tous de faire attention à médiaire de près de 600 bornes hydrantes. Toutefois, ce réseau est l'eau chaque jour.

Le 25 octobre dernier, notre composé de secteurs bien distincts, commune a dû émettre un avis si bien que chaque village a son propre réseau de distribution d'eau potable, sans interconnectivité, à de Buttes. Dans l'ensemble, cette l'exception des villages de Couvet démarche a été bien accueillie et Travers qui sont connectés. Le plan directeur des eaux communal, actuellement en élaboration, permettra d'améliorer cette interconnectivité et assurer une répartition des eaux en permanence.

> Ainsi, si le débit de la source de la Longeaigue a fortement diminué ces dernières semaines, la situation ne nécessitait pas la mise en place de restrictions pour les autres villages. En effet, le niveau des différentes nappes phréatiques n'était pas préoccupant et les autres sources ont maintenu l'alimentation en eau potable des autres villages.

> L'eau potable est une richesse frée. Dès lors, en période de séchesa consommation et d'économiser

Echo des autorités

Soirée des jeunes et nouveaux retraités 2018

Hommage à Daniel Schelling – Boucherie Huguenin, 1955 (22/24)

Dans le but de faire connaître les nombreuses prestations à disposition des retraités du Val-de-Travers et diverses associations recherchant des bénévoles, l'Agence AVS/AI de votre région organise une rencontre entre la population et les institutions à même d'offrir des services aux personnes nouvellement retraitées

le jeudi 29 novembre 2018 à 18 h à la Salle de spectacles de Couvet

Afin de favoriser les échanges, chaque institution tiendra un stand et proposera un apéritif.

Vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à GSR.Val-de-Travers@ne.ch ou en remplissant le coupon réponse.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à cette édition de la Soirée des Jeunes et Nouveaux retraités.

Bulletin d'inscription pour la Soirée des Jeunes et Nouveaux retraités

Prénom

☐ Je participerai à la soirée du 29 novembre 2018

☐ Je participerai à la soirée du 29 novembre 2018 accompagné(e) de personne(s)

À retourner à Guichet social régional Val-de-Travers Agence AVS/AI, Collèges 2 / CP 209, 2108 Couvet. Ou à déposer directement auprès de nos guichets entre 9 h et 12 h ou entre 13 h 30 et 16 h, sauf le mardi aprèsmidi, avant le 23 novembre 2018.

ANNONCES

Ouverture des magasins en décembre

Les magasins de la circonscription communale pourront demeurer ouverts jusqu'à 20 h le vendredi 14 décembre 2018 et le vendredi 21 décembre 2018.

Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, notamment l'art. 15a relatif à la durée du repos quotidien, et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Le Conseil d'Etat a autorisé l'ouverture dominicale le dimanche 23 décembre 2018.

Alertswiss: Une application pour la diffusion d'alarmes et d'informations en cas de catastrophe et de situation d'urgence

© MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

Grâce aux nouveaux services Alertswiss de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et des cantons, la population peut mieux se préparer à une catastrophe ou à une situation d'urgence.

Cela permet également à chacun de mieux comprendre sa responsabilité personnelle en cas de danger concret.

Les nouveaux services d'alarme et d'information de la population permettent donc de réduire ou minimiser les dommages et en fin de compte de sauver des vies.

L'application Alertswiss est disponible gratuitement pour les systèmes d'exploitation Android et iOS. Vous pouvez la télécharger sur Google Play et dans le Apple store.

Plus d'informations sur https:// www.alert.swiss/fr/home.html



INFORMATIONSPRATIO

Voter juste et Tous aux urnes!

En vue de la prochaine votation populaire du 25 novembre, nous vous rappelons les instructions de vote suivantes:

Où et quand voter?

Le dimanche matin au bureau Vote électronique de vote de Fleurier (rue du Vous pouvez également voter par est obligatoire, sans quoi vous ne pourrez pas prendre part au Renseignements scrutin.

Vote par correspondance

Attention, votre carte de vote doit suivants : contenir votre date de naissance Lundi à jeudi 7 h 30-12 h et signature; veillez à l'insérer dans l'enveloppe-retour – et non Vendredi dans l'enveloppe de vote – afin que l'adresse de l'administration En sus de la brochure d'inforcommunale apparaisse dans la mation fédérale, les électrices et fenêtre. N'oubliez pas de l'af- électeurs ont la possibilité de se franchir sans faute si vous l'envoyez par la poste, sans quoi il suivants qui présentent les objets ne pourra pas être pris en consi- mis en votation de façon plus dération. À envoyer au plus tard dynamique : le jeudi 22 novembre en courrier www.swiss.vote A. Par ailleurs, vous avez la pos- www.easyvote.ch relevées jusqu'à la fermeture du notre pays.

vote par correspondance, soit le dimanche matin à 10 h.



Temple 8) entre 10 h et 12 h. Internet, pour autant que vous N'oubliez pas de vous munir du ayez signé un contrat d'utilisamatériel reçu! La carte de vote tion du Guichet unique (gratuit).

www.ch.ch/fr/democratie/votations Administration communale: 032 886 43 00 selon les horaires

13 h 30-17 h

7 h 30-15 h non-stop

documenter sur les sites Internet

sibilité de **déposer votre enve-** Alors, toutes et tous aux urnes : loppe de vote dans l'urne ou la Ensemble, faisons remonter le boîte aux lettres de votre vil- taux de participation et contrilage. Elles seront régulièrement buons à la vie démocratique de